

CENTRE EUROVISION 2011

Devenez producteur artistique

Miroir veut représenter la Belgique, mais a besoin de vous... En tant que producteur

Rémia membre du groupe "Miroir", tente sa chance pour représenter la Belgique au concours Eurovision 2011. Cette année, les sélections sont pour le moins originales.

Pour la version 2011 de l'Eurovision, un nouveau système a été mis en place pour déterminer l'heureux élu qui représentera La Belgique. Chaque candidat a une page web sur le site d'AKAmusic qui lui est consacré. Le but, n'est pas de voter pour l'artiste de votre choix, mais d'investir une somme d'argent pour l'aider à accéder à la demi-finale organisée par la RTBF. Cet argent fait de vous l'un des producteurs de l'artiste! Chaque participant doit atteindre la somme de 20.000 euros pour être sélectionné: "En théorie, c'est un système équitable. De cette manière, ce

sont les Belges qui choisissent leur représentant." explique Rémia, membre du duo "Miroir" originaire de Bois d'Haine, qui tente sa chance pour représenter notre pays: "Mais il a aussi des mauvais côtés. Beaucoup d'artistes mériteraient d'être en demi-finale, mais n'ont pas des proches qui ont les moyens d'investir dans leur projet."

AU PUBLIC DE DÉCIDER

Le duo "Miroir" rêve de pouvoir partager sa musique avec le plus grand nombre. Pour l'Eurovision, il présente un morceau qui lui tient particulièrement à cœur: "Seule ombre au tableau", "Comme tous nos titres, il raconte une histoire. Ici, on aborde le thème de l'alcoolisme. C'est n'est pas habituel pour une chanson "Eurovision" mais ça ne m'intéresse pas de faire comme tout le

monde. Ce que je veux c'est partager ce que j'aime et pas faire du n'importe quoi juste pour vendre."

SEULE OMBRE AU TABLEAU

Mais si "Miroir" participe à ce projet, c'est surtout pour être vu: "Les gens visitent le site et même s'ils ne participent pas, ils peuvent écouter notre travail, on espère, l'apprécier!" Si "Miroir" atteint les 20.000 euros, il sera sélectionné pour la demi-finale. Pour cette étape, Rémia est assez confiant: "On a toutes nos chances de gagner la demi-finale! En concert, les gens se souviennent de nous. C'est vraiment notre point fort. On ne se contente pas de chanter, mais on crée de véritables mise en scènes. Ça permet aux gens d'être en symbiose avec nous et de se retrouver dans ce qu'on fait." «

DAGMARA KLEK



Rémia se consacre désormais entièrement à la musique, dans son studio privé.

■ D.K.

Informations pratiques

COMMENT SOUTENIR LA CANDIDATURE DE "MIROIR" POUR L'EUROVISION?

Vous voulez voter pour "Miroir" et l'aider à accéder à la demi-finale? Rien de plus simple.

La sélection du représentant de notre pays pour l'Eurovision 2011, se fait sur base d'une collaboration entre la RTBF et AKAmusic.

Allez sur le site: "http://eurovision.akamusic.com". Ce site internet regroupe tous les aspirants Eurovision de Belgique, vous y retrouverez donc

"Miroir". Pour le duo, comme pour tous les autres participants, le but est de récolter une cagnotte de 20.000 euros. Pour participer, allez sur le site et écoutez les différents artistes. Si un des morceaux vous semble prometteur, vous pouvez voter pour lui en investissant cinq euros. Il ne s'agit pas de dons. Si vous investissez cinq euros dans le groupe "Miroir", et qu'il est sélectionné pour représenter

la Belgique au concours Eurovision, vous deviendrez un des producteurs de leur prochain album. Comme tout producteur, vous profiterez d'un certain bénéfice sur ses ventes.

Si "Miroir" n'est pas sélectionné, vous êtes remboursé du montant de votre participation. Bien entendu, vous pouvez investir le montant de votre choix, cinq euros étant l'investissement minimal.

16605420

PUBLIREDACTIONNEL

Deux Belges sur trois n'ont pas la tête aux aspects pratiques après le décès d'un proche.

(d'après une enquête menée auprès des lecteurs sur sudpresse.be, en collaboration avec DELA, en mai 2010)

En mai, sudpresse.be lança, en collaboration avec DELA, le spécialiste funéraire, une enquête au cours de laquelle plus de 1.000 Belges ont répondu à un questionnaire approfondi. Il en ressort qu'un Belge sur deux estime important de prendre des dispositions funéraires préalables, dans l'intérêt de ses proches. 51% estiment important que la famille et les enfants ne soient pas accablés sur le plan financier, tandis que 49% pensent principalement aux aspects pratiques. 41% veulent que tout soit réglé, de sorte que les proches n'aient pas à faire de choix difficiles, 33% veulent à tout prix éviter des discussions. À la question « Qui paiera vos obsèques ? », 40% des personnes interrogées répondent qu'elles n'y ont jamais pensé, 24% ont pris les dispositions nécessaires et 20% estiment que leurs proches s'en chargeront. 14% répondent franchement qu'ils ne savent pas comment s'y prendre. Voici le témoignage de Carine et de son fils Stéphane, qui ont tous deux participé à l'enquête.



Stéphane: « Mon amie Nathalie et moi sommes enfants uniques. Quand je suis arrivé chez elle, ses parents m'ont immédiatement « adopté ». Peut-être un peu trop ! D'emblée, je pouvais tout régler pour eux. Par exemple, lorsque la famille arrivait de l'étranger, on me demandait vite « Stéphane, tu vas les chercher à Zaventem ? Tu veux bien réserver une chambre d'hôtel pour eux ? Et samedi, tu veux bien leur faire visiter la ville ? » Au début, je dois admettre que cela flattait mon ego. Au début de cette année, mon futur beau-père est décédé de manière totalement inopinée. Nathalie et sa maman étaient totalement perdues.

C'est donc moi qui me suis chargé de l'organisation pratique. J'ai dû rechercher son répertoire pour savoir qui inviter à ses funérailles, choisir le cercueil... Après les funérailles, une foule de problèmes pratiques se sont posés : la banque, les abonnements, les associations dont il était membre... Il fallait tout régler. Sans oublier les deux femmes, que je devais soutenir émotionnellement. Cela m'a coûté deux mois de retard pour mon doctorat. »

▷ **Carine (53) :**
« Jamais je ne voudrais que Stéphane ne soit accablé de tous ces soucis, je m'en suis chargée autrement. »

Carine: « Ma vie sociale est bien remplie, et je suis encore très active professionnellement. Mon mari et moi n'avons pas encore pensé à « plus tard », à notre mort et à nos funérailles. Ce que Stéphane a vécu, nous l'avons un peu vécu à distance. Ce n'est pas rien de devoir penser à tout, de soutenir son amie et sa mère dans leur chagrin et de travailler sur son doctorat. Plus

d'une personne perdrait les pédales. Stéphane s'en est sorti à merveille, et est souvent venu nous demander conseil. Cela nous a fait réfléchir. Et s'il nous arrivait quelque chose ? Stéphane serait alors tout seul. Ce serait terrible pour lui de devoir prendre seul toutes ces décisions, avec toute la tristesse en plus. Nous ne voulons pas lui imposer cela. Mon mari et moi, lors d'un week-

end d'escapade, nous en avons parlé longuement. Nous en sommes arrivés à la conclusion que nous voulions définir les grandes lignes de nos funérailles. Nous avons souscrit un plan de prévoyance obsèques chez DELA, et nous en avons parlé en toute franchise avec Stéphane. Il s'est senti vraiment soulagé. Et nous aussi. C'est bon de savoir que tout est arrangé. »



Vous avez des questions sur le plan de prévoyance obsèques ou souhaitez télécharger vos dernières volontés ? Consultez le site dela.be, appelez le 0800/200 11 ou envoyez un courriel à helene@dela.be. Et n'oubliez pas de regarder la séquence sur les assurances obsèques.